



420 A Millardet et de Grasset



Nom de la variété en France (et dénomination usuelle)

420 A Millardet et de Grasset (420 A MGt)

Obtenteur / sélectionneur et année d'obtention

Alexis Millardet et Charles de Grasset, 1887.

Origine génétique

Il s'agit d'une variété issue d'un croisement entre *Vitis berlandieri* et *Vitis riparia*.

Evolution des surfaces en vigne-mère

	1945	1955	1965	1975	1985	1995	2005	2015
ha	68	100	107	71	39	25	49	25

Surface estimée du vignoble français greffé avec ce porte-greffe et principales

13 000 ha. Aquitaine, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Bourgogne Franche-Comté, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Éléments de description ampélographique

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau qui est demi-ouverte à fermée, avec une densité moyenne des poils couchés,
- aux jeunes feuilles légèrement bronzées,
- aux rameaux herbacés allongés, de section elliptique avec un contour côtelé, des entre-nœuds et des nœuds rouges face dorsale et, face ventrale, des entre-nœuds verts et des nœuds rouges jusqu'à l'extrémité, avec une densité nulle des poils dressés,
- aux feuilles adultes qui sont vert foncé, brillantes, cunéiformes, entières ou parfois à trois ou cinq lobes pour les feuilles de la base, avec un sinus pétiolaire en U ouvert, une pigmentation anthocyanique des nervures moyenne et face inférieure une faible densité de poils dressés,
- aux fleurs de sexe mâle,
- aux sarments de couleur jaune à brun-rougeâtre.

Profil génétique

Microsatellite	VVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allèle 1	124	236	231	238	191	256	238	243	263
Allèle 2	135	261	262	270	196	256	270	245	263

Résistance aux parasites du sol

Le 420 A MGt offre un degré de tolérance élevé au phylloxéra radicole. De même, sa résistance aux nématodes *Meloidogyne incognita* et *Meloidogyne arenaria* est bonne.

Adaptation au milieu

Le 420 A MGt résiste jusqu'à 35% de calcaire total, 20% de calcaire actif et à un IPC de 40. Sa résistance à la chlorose ferrique est considérée comme moyenne à bonne. Il se montre bien adapté aux conditions fertiles ainsi qu'aux sols argilo-calcaires assez profonds, avec une alimentation hydrique suffisante. Il est en revanche mal adapté aux sols compacts et aux conditions d'humidité printanière excessive. Ce porte-greffe a des difficultés pour absorber le potassium dans le sol. Les variétés greffons, notamment les plus sensibles, peuvent donc assez fréquemment présenter des symptômes de carence en potassium avec ce porte-greffe.

Interaction avec le greffon et objectifs de production

La vigueur conférée aux greffons par ce porte-greffe est faible et le développement végétatif des souches est limité. Il a cependant tendance à retarder la maturité. Le 420 A MGt est favorable à l'initiation florale. Etant donné la faible vigueur conférée, il faut chercher à limiter les rendements, notamment les premières années de production, pour éviter un déséquilibre des souches. Le 420 A MGt donne de bons résultats avec le Cabernet franc, le Merlot et le Tannat.

Aptitudes à la multiplication végétative

La production de bois est moyenne (30 000 à 60 000 m/ha) avec des sarments qui s'aoûtent facilement mais dont le diamètre des entre-nœuds est parfois fin. La croissance des prompts-bourgeons est importante. L'aptitude au bouturage du 420 A MGt est faible et son aptitude au greffage est moyenne. Afin d'améliorer le pourcentage de reprise au bouturage, on peut avoir recours à un hormonage un peu plus conséquent.

Résistance aux parasites de la couronne aérienne

Le degré de tolérance du 420 A MGt au phylloxéra gallicole est moyen et il présente une bonne résistance au mildiou.

Sélection clonale en France

En France, les 5 clones agréés de la variété 420 A MGt portent les numéros 10, 11, 169, 241 et 758. Parmi ceux-ci, les clones multipliés sont :

- clone n°10 : 4 ha 91 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°11 : 2 ha 69 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°169 : 98 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°241 : 6 ha de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°758 : 10 ha 77 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017.

Les données sont issues de : Les chiffres de la pépinière viticole 2017, Données et bilans de FranceAgriMer, mai 2018.



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)